

Musées : Wilmès est ouverte au dialogue

POLITIQUE Un dossier chaud pour ses débuts

La ministre fédérale chargée de la Politique scientifique va se concerter prochainement avec les instituts et musées fédéraux, qui se plaignaient lundi dans *Le Soir* d'être « exsangues » car victimes de coupes budgétaires de 13 à 30 % en 10 ans. « J'entends et je comprends les difficultés des institutions », assure ainsi Sophie Wilmès (MR). La libérale se dit ouverte à aider les institutions à trouver des solutions structurelles qui assurent leur bon fonctionnement et ce, « dans les limites du cadre des affaires courantes ».

Selon plusieurs directeurs, interrogés dans *Le Soir* lundi, les musées fédéraux sont confrontés à « une situation impossible », « une crise majeure », « un pourrissement sur pied ».

Sophie Wilmès, ministre du Budget, a récemment récupéré la compétence de la Politique scientifique jusque-là dévolue à la N-VA. « J'exerce ces nouvelles fonctions depuis quelques jours mais j'ai très vite décidé de rencontrer ces institutions afin d'établir un dialogue direct, franc et honnête avec eux. Maintenant que nous sommes opérationnels, les invitations partiront très pro-

chainement », dit-elle.

La ministre souligne toutefois l'importance de maintenir une politique d'assainissement budgétaire. « Aujourd'hui, nous devons voir quels autres leviers peuvent être actionnés pour soulager nos institutions culturelles et établir une feuille de route. »

Les directeurs des musées ont également mis en cause les normes comptables européennes « SEC2010 », contraignant à l'équilibre budgétaire parfait pour chaque exercice. L'interprétation de celles-ci par la Belgique a pour impact concret d'empêcher tout achat d'œuvre d'art de plus de 30.000 euros par exemple, illustraient-ils.

Le gouvernement fédéral s'est accordé en faveur d'une certaine « souplesse » budgétaire, répond la ministre. « Dès lors, en ma qualité de ministre du Budget, j'ai accepté sur demande des ministres responsables, à plusieurs reprises, la dégradation du solde de certaines institutions pourvu que l'apport de futures recettes soit garanti mais aussi que l'équilibre général entre toutes les institutions soit préservé », nuance-t-elle. (b) ■